

Entreprises

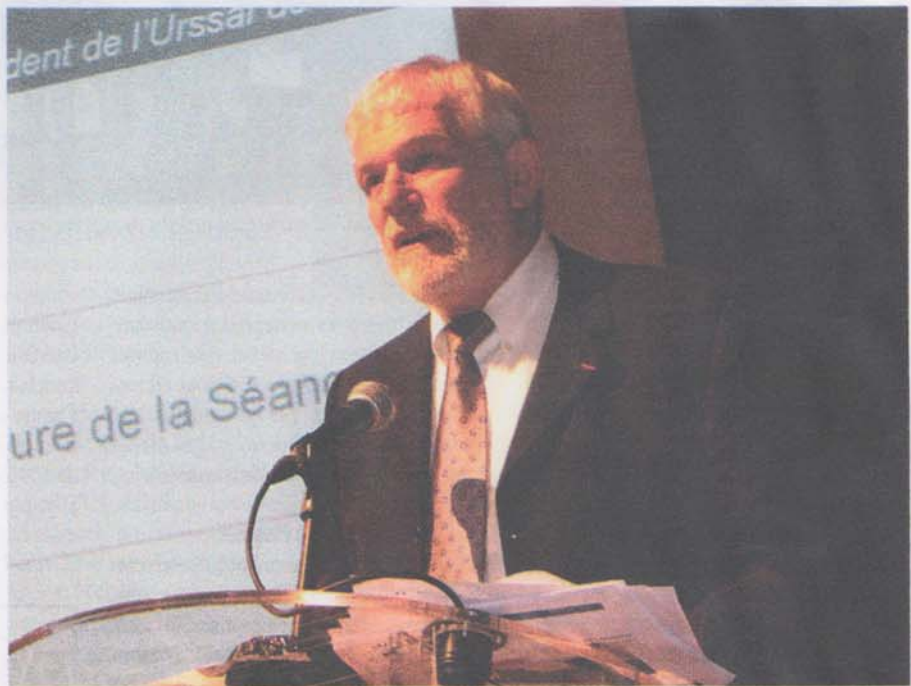
L'Urssaf de l'Oise fête ses dix ans

A l'occasion de son dixième anniversaire, l'Urssaf de l'Oise a tenu son conseil d'administration en séance publique à la maladrerie Saint-Lazare de Beauvais : l'occasion de faire le point de son activité et de la conjoncture.

Dix ans après la fusion entre les Urssaf de Beauvais et de Creil, l'Urssaf de l'Oise, ainsi constituée, a tenu son conseil d'administration en séance publique dans la ville-préfecture. En présence de Jacky Lebrun, président de la chambre de commerce et d'industrie régionale de Picardie, de Zéphyrin Legendre, président de la chambre de métiers et de l'artisanat, et de Jean-Marie Jullien, vice-président de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, le président de l'Urssaf de l'Oise, Denis Chatelain, a ouvert la séance.

« L'Urssaf de l'Oise, une grosse PME »

« Cette fusion historique nous a préparés à la prochaine régionalisation de l'Urssaf, prévue pour 2013, que nous pourrions aborder de façon active », a indiqué le président avant de passer



Le président de l'Urssaf de l'Oise, Denis Chatelain, a ouvert la séance publique du conseil d'administration.

la parole à son directeur, Michel Dang Van Thu, pour une présentation de la structure. « Avec ses 114 collaborateurs répartis sur les deux sites de Beauvais et de Creil, l'Urssaf de l'Oise est une grosse PME qui gère 54 628 comptes cotisants », a expliqué le directeur. Il s'agit majoritairement d'entreprises du secteur privé (16 870 en 2010) et de travailleurs indépendants (28 066), ces derniers étant gérés depuis 2008 en partenariat avec le Régime social des indépendants

(RSI). L'Urssaf de l'Oise a encaissé en 2010 près de 1,731 milliard d'euros de cotisations, dont 39 % sont affectés à l'assurance maladie, 26 % aux caisses de retraite et 15 % aux allocations familiales. Les exonérations se sont montées à près de 230 000 euros, dont 78 % en application de la réduction Fillon sur les bas salaires. « Ce sont autant de recettes manquantes pour le régime de sécurité sociale déjà lourdement déficitaire », a estimé Michel Dang Van Thu. Il

prévoit des mesures limitatives de ces exonérations, comme la récente annualisation de la réduction Fillon, moins avantageuse pour les employeurs.

Une embellie fragile

La crise a fortement impacté le montant des cotisations sociales : tout au long de l'année 2009, la masse salariale a été en diminution constante, jusqu'à -5,3 % au troisième trimestre. La tendance s'est inversée au deuxième trimestre 2010, pour atteindre un an plus

tard une augmentation de 3,5 % dans l'Oise, inférieure toutefois aux 3,8 % au niveau national mais supérieure au résultat picard de 3 %. L'Urssaf est d'abord un organisme de recouvrement : en 2010, 3,51 % des cotisations des entreprises de moins de dix salariés et 0,84 % de celles de plus de dix salariés n'ont pu être recouvrés, soit un montant total de près de 17 millions d'euros. En cas de difficulté de paiement, l'Urssaf privilégie une politique de recouvrement amiable et n'a plus recours aux services des huissiers que pour une minorité des cas. « Il est vrai qu'un vrai dialogue s'est établi entre l'Urssaf et les entreprises pour l'étalement des dettes sociales », confirme Jacques Vincent, président du Medef Oise : « Un dialogue fondamental pour la survie des petites entreprises traversant momentanément une période difficile, et qui doit impérativement persister lors de la régionalisation », a-t-il poursuivi. La deuxième mission de l'Urssaf est le contrôle. C'est ainsi que 1 364 personnes ont été contrôlées en 2010, représentant 338 millions de cotisations : les redressements se sont



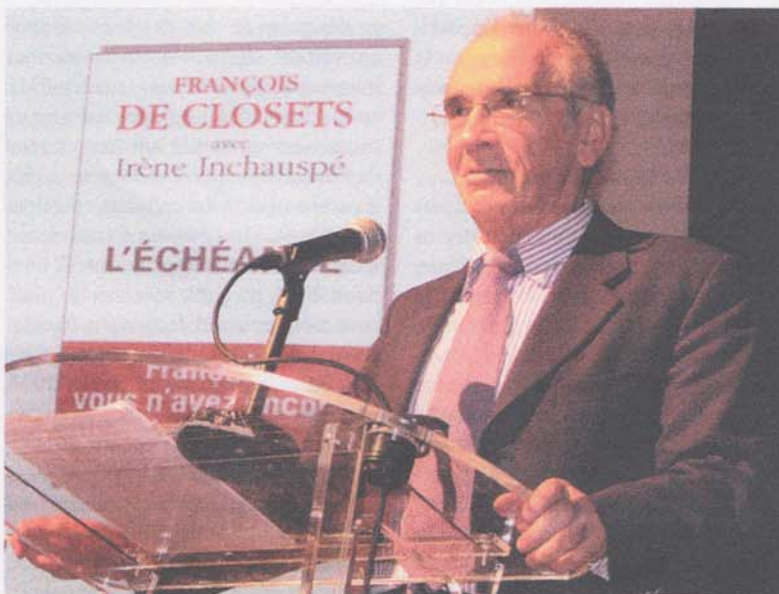
Une table ronde a réuni, (de g. à d.) Etienne Théry, directeur de la Banque de France, Odile Gonzalez de Peredo, directrice de l'ESC Compiègne, Jacques Vincent, président du Medef Oise, et le maire de Chantilly, Eric Woerth, accueillis par Michel Dang Van Thu et Denis Chatelain, respectivement directeur et président de l'Urssaf.

élevés au total à 6 380 184 euros, 70 % en faveur de l'Urssaf, 30 % au bénéfice des cotisants. Enfin, l'Urssaf favorise la prévention en amont et la simplification des procédures : accueil du public

par des conseillers compétents et à l'écoute, permanence téléphonique, dématérialisation des échanges, etc.

« Français, vous n'avez encore rien vu »...

Le journaliste François de Closets a ensuite présenté son dernier livre, *L'Echéance*, sous-titré « Français, vous n'avez encore rien vu ». Une vision quasi apocalyptique de la conjoncture actuelle. « Notre pays est dans une situation tout aussi détériorée que celle des pays voisins et court le péril imminent de perdre la confiance des marchés financiers », a-t-il martelé. Au-delà des querelles politiques, il préconise la mise en place urgente et concomitante « d'une politique de droite visant à réduire les dépenses et d'une politique de gauche d'augmentation des recettes ». « Il va falloir s'habituer à se serrer la ceinture, quitte à renoncer à certains avantages acquis », a-t-il conclu.



« La France a compensé sa perte de compétitivité en vivant à crédit » a dénoncé François de Closets, auteur de *L'Echéance*.

Brigitte Bruandet